



## IMPORT

### GARDIENNAGE DES CONTENEURS

Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

Franchise\* de 4 jours calendaires à compter de la date du VAQ : "Vu A Quai S)ONE"

Si le conteneur sort en dehors de la période de franchise, le nombre de jour sur parc est calculé de la manière suivante :  
Date de sortie - Date du VAQ (jour de vu à quai inclus)  
Toute journée entamée est dûe

Tarif de stationnement d'un **20'**

Nombre de jours sur parc	Montant Euros
5	41 €
6	59 €
7	79 €
8	98 €
9	122 €
10	146 €
11	210 €
12	245 €
13	280 €
14	315 €
15	393 €

Tarif de stationnement d'un **40'**

Nombre de jours sur parc	Montant Euros
5	61 €
6	90 €
7	119 €
8	148 €
9	182 €
10	218 €
11	315 €
12	368 €
13	421 €
14	473 €
15	590 €

Du 15<sup>ème</sup> jour au 30<sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 20' est de : **78 €**

Du 15<sup>ème</sup> jour au 30<sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 40' est de : **116 €**

Au-delà du 30<sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 20' est de : **105 €**

Au-delà du 30<sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 40' est de : **158 €**

- Conteneur Reefer :** Les frais de stationnement des conteneurs Reefers sont à multiplier par **2**
- OOG & CITERNE :** Les frais de stationnement des OOG et Citernes sont à multiplier par **3**
- Conteneur IMO :** Les frais de stationnement des conteneurs IMO, inclus "quantité limitée", sont à multiplier par **3\*\***

*Le coefficient le plus fort sera appliqué en cas de critères simultanés.*

*Les BADs mal renseignés par les Compagnies maritimes, occasionnant des refacturations, seront facturés 56 € par conteneur, Les demandes de transfert de facturation seront facturées 56 € par conteneur, au demandeur. Les citernes vides seront considérées comme des conteneurs pleins si elles sont déclarées pleines ou dangereuses dans S)One.*

*Au-delà de 30 jours de stationnement, nous vous invitons à contacter le service facturation au 02.35.25.60.60 pour règlement et organisation de la sortie du conteneur.*

*\*La franchise passe à 5 jours, si un de ces jours fériés - 1<sup>er</sup> 01 ou 1<sup>er</sup> 05 ou 25.12 - est un des 4 jours francs à partir du VAQ inclus. Le jour férié sera déduit si la sortie se fait le jour suivant ce jour férié.*

*le stationnement des conteneurs non déclarés en transbordement au moment du déchargement sera bien considéré et facturé au tarif gardiennage IMPORT*

*\*\* pour les classes 1, tarification spécifique. Nous consulter en envoyant un mail à : [accueil@qmpportuaire.fr](mailto:accueil@qmpportuaire.fr) en précisant votre demande*